



Ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT)

Fiche d'information (8) actualisée

Contrôle des rapports de sécurité

Version du 1^{er} septembre 2020

Question:

Quelles exigences doit remplir l'exploitant de réseau dans le cadre de ses tâches officielles (enregistrement, analyse et évaluation sommaire des rapports de sécurité en sa possession, instauration d'un contrôle par sondage)?

Réponse:

La personne qui effectue des évaluations techniques, des tests, des contrôles ponctuels, etc. (même si ceux-ci sont partiellement effectués dans le bureau) doit au moins être autorisée à effectuer des contrôles (cf. art. 30 OIBT). Par contre, des travaux tels que le suivi des délais, l'envoi de demandes de contrôle périodique, etc. peuvent être effectués par le personnel administratif sans autre formalité.